

et de certaines régions de la Colombie-Britannique; toutes les terres de Terre-Neuve, sauf celles qui sont administrées par le gouvernement fédéral, sont devenues terres publiques provinciales aux termes de l'union réalisée le 31 mars 1949.

Toutes les terres de l'Île-du-Prince-Édouard, sauf 11 milles carrés que le pouvoir fédéral administre, ont été aliénées.

On peut obtenir de chacune des provinces des renseignements sur les terres publiques provinciales. (Voir "Terres" au répertoire des sources de renseignements officiels, chapitre XXIX).

Dans la plupart des provinces, certaines étendues ont été mises à part comme parcs et réserves (voir la sous-section 3).

Sous-section 3.—Parcs nationaux et parcs provinciaux

La création de parcs nationaux et provinciaux, au Canada, est une sage mesure de prévoyance au point de vue de la récréation en plein air. D'accès facile par route, par air et par rail, nombre de ces parcs offrent des gîtes de tout genre, du simple camp au chalet confortable, à l'hôtel luxueux. Hiver comme été, dans la montagne, les bois, au bord d'un lac ou de la mer, on peut se livrer dans un magnifique décor naturel à une foule de divertissements.

Le tableau 3 donne la superficie globale des parcs, par province; le tableau 4, la situation, la date de création, la superficie et les principales caractéristiques de chacun des parcs nationaux. Vient ensuite une brève description des parcs provinciaux.

3.—Superficie des parcs nationaux et provinciaux, par province, 1954

Province ou territoire	Nationaux	Provinciaux	Total
	(milles carrés)		
Terre-Neuve.....	—	48-00	48-00
Île-du-Prince-Édouard.....	7-00	—	7-00
Nouvelle-Écosse.....	390-61	—	390-61
Nouveau-Brunswick.....	79-63	—	79-63
Québec.....	¹	20,244-00	20,244-00
Ontario.....	11-72	5,079-17	5,090-89
Manitoba.....	1,148-09	2,604-00 ²	3,752-09
Saskatchewan.....	1,496-05	1,685-13	3,181-18
Alberta.....	20,718-00	116-54	20,834-54
Colombie-Britannique.....	1,671-00	14,087-00	15,758-00
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3,625-00	—	3,625-00
Canada.....	29,147-10	43,863-84	73,010-94

¹ Moins d'un mille carré. ² Y compris trois régions qui, pour n'être pas des parcs provinciaux proprement dits, n'en servent pas moins à des fins récréatives (voir p. 38).

Parcs nationaux.—Depuis la création du premier, aux sources thermales de Banff (Alb.) en 1885, les parcs nationaux se sont multipliés pour atteindre aujourd'hui le nombre de 28 et une superficie globale de plus de 29,000 milles carrés.

L'administration fédérale s'efforce d'y protéger la flore, la faune et les phénomènes naturels, d'en préserver la beauté, l'attrait particulier, et, parfois, d'en marquer l'importance historique. Le Service des parcs nationaux, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, les améliore et les entretient de manière à assurer aux Canadiens d'aujourd'hui et de demain des lieux d'enchantement, de formation et de saine récréation.